



LA MAISON DE QUARTIER DE PORT NEUF – LA ROCHELLE

Recrute **un-e animateur-trice** pour le « **jardin de l'Anse** » situé sur le quartier dans le cadre du dispositif emploi adultes/relais en **CDD 1 an** renouvelable en temps plein **35 h/hebdomadaire**

Contexte :

La Maison de Quartier de Port-Neuf agréée Centre social gère, entre autres, un jardin et recherche un-e animateur-trice pour reprendre et développer l'activité inscrite dans le projet social de l'association.

Missions :

Le projet revêt plusieurs objectifs autour des questions de l'environnement, de la nutrition, de la santé... C'est aussi une activité au cœur du quartier qui a pour ambition de créer du lien social entre les habitants, tout en agissant de façon transversale avec les autres activités et les partenaires. Sous la responsabilité hiérarchique du directeur, l'activité est rattachée au secteur adultes/familles.

L'animateur-trice Jardin est chargé-e de :

- Proposer et animer des activités de jardinage collectif en direction des enfants, jeunes et adultes,
- (Re)mobiliser et animer le groupe de jardiniers-ères, bénévoles et habitants du quartier
- Animer une commission de jardiniers et utilisateurs de l'espace,
- Accompagner les actions autour de l'auto-alimentation, autour de la sensibilisation à l'environnement,
- Veiller à la sécurité du site, au respect par les utilisateurs du matériel,
- Favoriser les coopérations avec les partenaires du quartier.

Compétences et qualités :

- Capacité de concevoir et animer des animations en lien avec un projet
- Mobiliser et manager des bénévoles
- Qualité d'écoute et de communication
- Capacité à travailler en équipe
- Autonomie et esprit d'initiative

Profil :

- Une qualification ou une expérience en animation serait un plus (BPJEPS, BAFA...)
- Intérêt pour travailler les questions d'environnement, santé, nutrition....

Conditions :

- Être domicilié dans un quartier prioritaire (QPV)
- Avoir + de 26 ans, sans emploi, ou en contrat aidé.
- Rémunération : **2 025 €/brut** plus ancienneté. Emploi repère **animateur-trice d'activité**, indice **31**, selon la Convention Collective ALISFA.

Les horaires de travail :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<i>Vacances scolaires</i>	09h -12h					
	14h – 18h					

Les horaires et les jours sont susceptibles d'être adaptés ponctuellement en fonction de la saison.

Modalités :

Adresser votre lettre de motivation et votre CV à : Mr le Directeur par courrier ou mail.

direction@cspportneuf.fr